DÉCLARATION DE DAKAR SUR LA SCIENCE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE

DAKAR, SÉNÉGAL, 11 NOVEMBRE 2026

PRÉAMBULE

Nous, scientifiques, chercheur(e)s, innovateur(rice)s, décideur(e)s, professionnel(le)s de santé, représentant(e)s de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, étudiant(e)s et jeunes engagé(e)s, réunis à Dakar à l'occasion de la session « La science et l'innovation au cœur de la souveraineté sanitaire: le chemin vers zéro paludisme », dans le cadre de Speak Up Africa Day et des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026,

Reconnaissant que la souveraineté sanitaire de l'Afrique repose notamment sur sa capacité des scientifiques et chercheurs à produire des connaissances, à définir ses propres priorités de recherche, à développer et valoriser des innovations, et à disposer des compétences, des institutions et des ressources nécessaires pour répondre à ses priorités de santé;

Reconnaissant également que les avancées scientifiques, technologiques et numériques, notamment l'intelligence artificielle, offrent de nouvelles possibilités pour accélérer la recherche, améliorer la prévention, le diagnostic et la prise en charge, et renforcer les systèmes de santé africains ;

Soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière aux enjeux éthiques, juridiques, sociaux et réglementaires liés aux avancées technologiques, notamment à l'intelligence artificielle, afin de garantir la protection des droits fondamentaux, la sécurité des patients, l'équité dans l'accès aux innovations, la souveraineté des données de santé et une utilisation responsable de ces technologies, respectueuse des réalités socioculturelles et des priorités sanitaires du continent ;

Affirmant que la recherche scientifique en Afrique doit être placée au cœur des priorités de développement du continent, en renforçant les capacités nationales de production de connaissances, en valorisant les savoirs endogènes et en garantissant aux institutions africaines une plus grande autonomie dans la définition des agendas de recherche et l'utilisation de leurs résultats.

Soulignant la nécessité de mieux relier la production de connaissances à la prise de décision, à la mobilisation de ressources pour la recherche et développement en santé et à l'adoption d'innovations répondant aux priorités du continent ;

Convaincus que la souveraineté sanitaire implique également la capacité des pays africains à produire, analyser, interpréter et utiliser de manière autonome leurs données scientifiques et sanitaires, notamment pour anticiper les menaces émergentes, surveiller l'efficacité des interventions et orienter les décisions de santé publique sur la base de données probantes produites localement ;

Nous nous engageons à :

1. INVESTIR DANS LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN SANTÉ, ET LES TALENTS AFRICAINS

Renforcer les investissements dans la recherche, les infrastructures, les institutions scientifiques et la formation afin de développer et retenir les talents africains, soutenir une recherche répondant aux priorités du continent et ainsi réduire la dépendance extérieure et de permettre aux institutions africaines de conduire elles-mêmes les recherches répondant à leurs priorités sanitaires.

Accroître notamment la mobilisation de ressources domestiques en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation en santé.

2. ACCÉLÉRER LE PASSAGE DE LA RECHERCHE À L'INNOVATION ET À L'IMPACT

Créer les conditions permettant aux découvertes scientifiques et aux innovations développées en Afrique d'être testées, évaluées, réglementées, financées, produites, adoptées et mises à l'échelle au bénéfice des populations.

Renforcer l'accompagnement des innovateurs africains afin de leur permettre de transformer les résultats de la recherche et les idées innovantes en solutions accessibles, durables et adaptées aux réalités locales.

Garantir une recherche et une innovation responsables, respectueuses de l'éthique, de la souveraineté des données et du consentement des communautés, tout en assurant un accès équitable et abordable aux solutions de santé qui en résultent.

3. FAIRE DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES TELLES QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE UN LEVIER DE SOUVERAINETÉ SANITAIRE

Promouvoir le développement et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, des technologies numériques et des données de santé pour accélérer la recherche, l'innovation et la prise de décision en santé.

Investir dans les compétences, les infrastructures, la gouvernance des données et les cadres réglementaires nécessaires afin que l'Afrique puisse non seulement utiliser ces technologies, mais également contribuer à leur conception, leur développement et leur gouvernance.

Élaborer ou actualiser les cadres juridiques et réglementaires encadrant l'utilisation des technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle en santé, renforcer les mécanismes de protection des données personnelles et mettre en place des dispositifs de contrôle et de suivi pour garantir une utilisation éthique, sûre et responsable de ces innovations.

4. RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES ET LES PARTENARIATS

Favoriser les collaborations entre gouvernements, innovateurs, institutions de recherche et académiques, secteur privé, société civile et communautés, ainsi que des partenariats internationaux fondés sur l'équité, le partage des connaissances, le transfert de technologies et le renforcement des capacités africaines.

Renforcer également les collaborations scientifiques entre pays africains afin de favoriser le partage des connaissances, des infrastructures, des compétences et des innovations à l'échelle du continent.

5. FAIRE DE LA JEUNESSE UN ACTEUR DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION EN AFRIQUE

Investir dans la prochaine génération de chercheur(e)s et d'innovateur(rice)s et leur donner les moyens de participer pleinement à l'avenir scientifique et sanitaire du continent.

Créer davantage d'opportunités de formation, de mentorat, de financement, de mise en réseau et de participation aux espaces de décision afin que les jeunes puissent transformer leurs idées et leurs recherches en solutions concrètes.

6. FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME UN EXEMPLE CONCRET DE SOUVERAINETÉ SANITAIRE FONDÉE SUR LA SCIENCE

Accélérer le développement, le financement, l'adoption et la mise à l'échelle des innovations permettant de prévenir, diagnostiquer et traiter le paludisme, tout en renforçant la contribution des scientifiques africains aux politiques, aux investissements et aux décisions nécessaires pour atteindre l'objectif de zéro paludisme.

Soutenir les programmes nationaux de lutte contre le paludisme dans la production et l'utilisation de données scientifiques fiables, en renforçant les compétences locales, les laboratoires de référence, et les mécanismes de collaboration entre chercheurs et autorités sanitaires.

7. AMPLIFIER LA VOIX DES SCIENTIFIQUES AFRICAINES

Renforcer la capacité des scientifiques africain(e)s à faire entendre leur expertise dans le débat public et à contribuer à l'élaboration des politiques et décisions qui façonnent l'avenir sanitaire de l'Afrique.

Créer davantage de passerelles entre scientifiques, décideurs, médias et communautés afin que les données probantes soient mieux comprises et davantage utilisées dans les processus de décision.

Renforcer également les capacités des scientifiques à communiquer leurs travaux, à porter des messages de plaidoyer fondés sur les données probantes et à participer aux espaces où sont définies les priorités et les investissements en santé.

NOUS CROYONS EN LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE.

NOUS INVESTISSONS DANS SES TALENTS ET SES INSTITUTIONS.

NOUS DÉVELOPPONS ET VALORISONS SES INNOVATIONS.

NOUS AMPLIFIONS SES VOIX.

NOUS FAISONS DE LA JEUNESSE, DE LA SCIENCE, DE L'INNOVATION ET DES LEVIERS DE SOUVERAINETÉ SANITAIRE EN AFRIQUE.